L'Aigrette garzette
Egretta garzetta

Code Natura 2000 : A 026

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Héron de taille moyenne entièrement blanc. Pattes noires avec doigts jaunes. Bec noir long et effilé. Deux longues plumes blanches sur la nuque et longues plumes ornementales sur le dos en plumage nuptial.

Répartition en France et en Europe

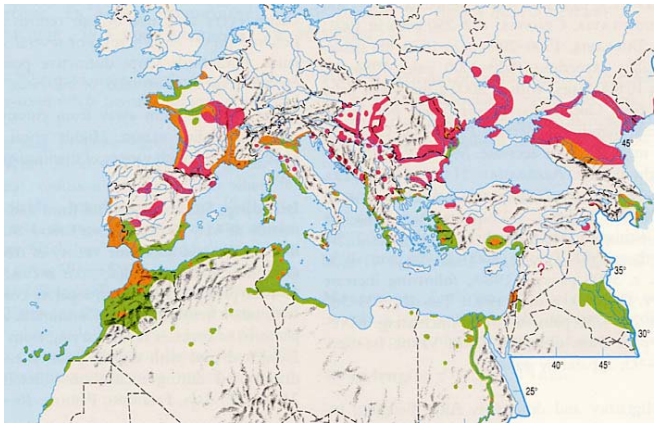

L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale (autour de la Méditerranée et de la mer Noire).

En France, l'espèce a longtemps été cantonnée au littoral méditerranéen. Depuis les années 80, l''spèce a colonisé tout le littoral atlantique jusqu'à la Manche. L'espèce a aussi colonisé l'intérieur des terres par le couloir rhodanien.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'espèce niche essentiellement dans les boisements (Pinède, tamaris,…) en bordure de zones humides. Peu exigente, elle peut exploiter tout type de zones humides : marais d'eau douce, rizières, fleuve, lagunes, salins.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire de l'Aigrette est très diversifié : poissons, insectes aquatiques, amphibiens, crustacés, mollusques.

Reproduction et activités

Le domaine vital autour des colonies est composé d'une mosaïque de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres. Les sites d'établissements des colonies de l'Aigrette sont choisis en fonction des critères suivants : les matériaux de construction des nids doivent être disponibles sur le site, l'habitat doit pouvoir contribuer à la protection des jeunes et des œufs contre la pluie, les prédateurs et les nicheurs voisins. Les sites sont toujours choisis sur des îlots pour décourager les prédateurs terrestres. La Ponte (3 à 5 œufs) intervient entre la mi-avril et la mi-mai. L'incubation dure 23 jours et l'élevage 40 à 50 jours. Les deux partenaires s'investissent dans toute les phases de la reproduction.

Migrations

La grande majorité des Aigrettes garzettes se reproduisant en France hiverne sur le littoral méditerranéen de la France et de l'Espagne. Mais on note des déplacements bien plus importants allant du Ghana à l'Egypte.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population d'Europe occidentale, en augmentation depuis une dizaine d'années, est estimée actuellement à 30 000 couples, dont 10 000 en France. Dans notre pays, l'espèce a longtemps été inféodée à la Camargue, mais une très forte progression sur la façade atlantique entre 1989 et 1994 a inversé la situation puisque le littoral méditerranéen ne regroupe plus que 36 % des effectifs nicheurs, contre 60 % pour la façade atlantique. Le couloir rhodanien (Loire, Allier, Durance) et également la Garonne abrite 3 % des effectifs nicheurs français.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Aigrette garzette ne niche pas autour de l'étang de Canet, mais vient se nourrir dans les eaux peu profondes de la lagune. Le site constitue ainsi pour cette espèce une importante aire de stationnement et de passage pour les individus hivernants et migrateurs.

Menaces

- Les fluctuations périodiques qui caractérisent la population française témoignent de sa fragilité. Le facteur-clef régulateur de la population est la perte des individus en hiver à cause des vagues de froid. Ainsi, vu la proportion d'hivernants en France, la population est grandement dépendante des aléas climatiques.
- L'Aigrette garzette dépend également de l'entretien des milieux artificiels dans lesquels elle se nourrit : marais de chasse, rizières. Des changements dans les pratiques agricoles ou la gestion des marais pourraient affecter la survie des aigrettes.
- L'Aigrette garzette se reproduit en colonies peu nombreuses (moins de 10 colonies en Languedoc-Roussillon). La perte d'une de ces colonies serait donc dramatique pour la population.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des populations de l'Aigrette garzette en France dépend de la disponibilité des habitats de reproduction. Ces habitats (îlots boisés tranquilles) doivent être protégés. Le maintien des zones humides qui forment le domaine vital de chaque colonie est essentiel. A Canet, l'espèce pourrait s'installer dans les bosquets situés près de Saint-Nazaire ou sur des tamaris, mais cela reste une hypothèse. Sa protection passe en fait tout simplement par la conservation de ces zones d'alimentation situées sur le milieu lagunaire. Enfin pour les sujets migrateurs, leur survie reste subordonné à l'existence, le long des voies de migration, d'un réseau de zones humides joignant les lieux de reproduction aux zones d'hivernage.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable pour tous les Hérons migrateurs coloniaux : Crabier chevelu, Bihoreau gris…

Le Blongios nain
Ixobrychus minutus

Code Natura 2000 : A 022

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiformes
- Famille : Ardéidés

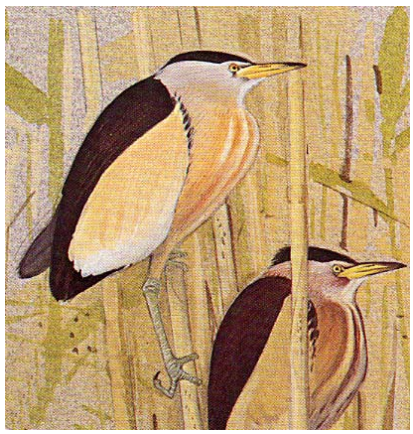

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Danger

Description de l'espèce

Un des plus petits hérons du Monde (moins de 30 cm).
Mâle : calotte et dos noir, grande plage beige orangé sur les ailes, ventre et poitine beige stié de brun orangé. Joues gris bleu, bec jaune à pointe noire.
Femelle : même motif que le mâle mais en beaucoup plus terne

Répartition en France et en Europe

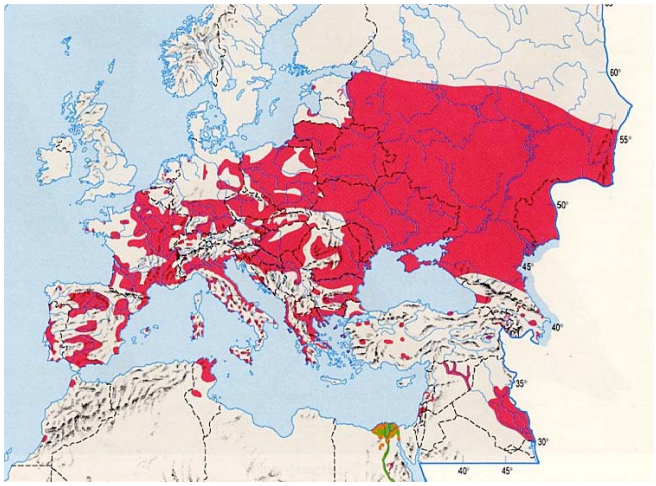

Le Blongios nain est présent dans toute l'Europe continentale au sud du 59° parrallèle.

En France, l'essentiel de la distribution se répartit du nord à l'est du pays en passant par la vallée du Rhône, toute la côte méditerranéenne puis vers l'ouest dans la vallée de la Garonne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Blongios nain se rencontre dans les zones d'eau douce de basses altitudes. Les milieux utilisés pour la reproduction sont des marais permanents, les bordures de rivières ou de lacs, des gravières et parfois de simples « trous d'eau » pourvu que tous ces habitats soient pourvus d'une végétation dense : roselières avec des buissons éparses (saules, tamaris, ronciers)

Régime alimentaire

Le Blongios nain utilise généralement pour se nourrir des ouvertures dans les roselières, des bordures de canaux. Le régime alimentaire est essentiellement basé sur des insectes aquatiques, des batraciens et des petits poissons.

Reproduction et activités

La brieveté de la présence du Blongios nain en France renforce son caractère discret et sa présence est très difficile à détecter.

Le Blongios est un nicheur solitaire. Le nid est caché dans la végétation accroché à des roseaux ou dans des buissons. 2 à 7 œufs sont pondus en général entre fin mai à début juin. L'incubation dure de 16 à 20 jours. L'elevage dure environ 4 semaines jusqu'à l'envol des jeunes.

Migrations

Le Blongios nain arrive en France aux alentours du mois de mai et repart dès le mois d'août-septembre. Les zones d'hivernage semblent situées en Afrique de l'Est où il arrive en suivant une voie de migration orientale (Italie, rive orientale de la Méditerrannée, Péninsule Arabique). La migration retour semble plus occidentale, mais globalement les migration de ce petit héron sont très mal connues.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'Europe compte entre 40 000 et 100 000 couples nicheurs et l'espèce est considérée comme vulnérable et en fort déclin.

En France, l'espèce est considérée comme en danger. La population de Blongios nain y est en fort déclin, suivant ainsi la tendance générale européenne. Ainsi, l'effectif était estimé à 2000 couples en 1968, 453 couples en 1983 et 242 couples en 1997. Certaines régions de France (littoral atlantique, Picardie, Flandre) ont perdu 80 % de leurs effectifs au cours de cette période.

Cependant l'espèce est extrêmement discrète et de nombreux oiseaux passent sans doute inaperçus, notamment dans les grands marais peu accessibles, mais aussi dans les « trous d'eau » où on ne pense pas à la chercher.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'espèce est notée comme nicheuse certaine sur les plans d'eau du Golf mais il est fort probable qu'elle niche également dans les grandes roselières d' El Cagarell et du nord du Golf. En effet, malgré l'intensité de prospection sur le site, l'espèce reste difficille à voir du fait de sa grande discrétion. Son habitat principal est la roselière qui est en expansion sur l'étang de Canet.

Menaces

Le déclin de la population amorcé dans les années 70 peut être attribué à plusieurs facteurs :

- destruction ou dégradation des habitats humides (pollution, drainage, construction,…).
- forte mortalité lors des migrations et l'hivernage due aux sécheresses successives en Afrique ayant entrainé la disparition de nombreuses zones humides.
- actions de chasse (dérangement et tirs) qui ont une influence sur l'état des populations puisque le Blongios nain peut élever encore ses jeunes jusqu'en août et septembre.

Mesures de gestion conservatoire

La protection de l'espèce et de ses principaux habitats s'impose. Cependant cette action ne suffit pas pour empêcher son déclin dû essentiellement aux conditions d'hivernage difficiles qu'elle rencontre en Afrique.
Dans le sud de la France et sur l'étang de Canet, le maintien d'un bon état de conservation des roselières est essentiel. Il faut également éviter le curage des canaux où l'espèce se nourrit très souvent. Les haies bordant les marais ou les buissons isolés dans les roselières doivent être conservés.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à l'ensemble des espèces paludicoles.

Butor étoilé
Botaurus stellaris

Code Natura 2000 : A 021

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Déclin

Description de l'espèce

Héron massif brun chaud strié de brun plus foncé. Très mimétique et rarement visible dans son habitats : les roselières. On peut l'apercevoir en vol en général sur de courtes distances. La silhouette est alors typique ressemblant à un mélange de grand hibou et de héron. Sa présence est surtout confirmée par l'écoute de son champ très puissant (audible jusqu'à 5 km) et ressemblant à une « corne de brume ». Le chant s'entend surtout de nuit

Répartition en France et en Europe

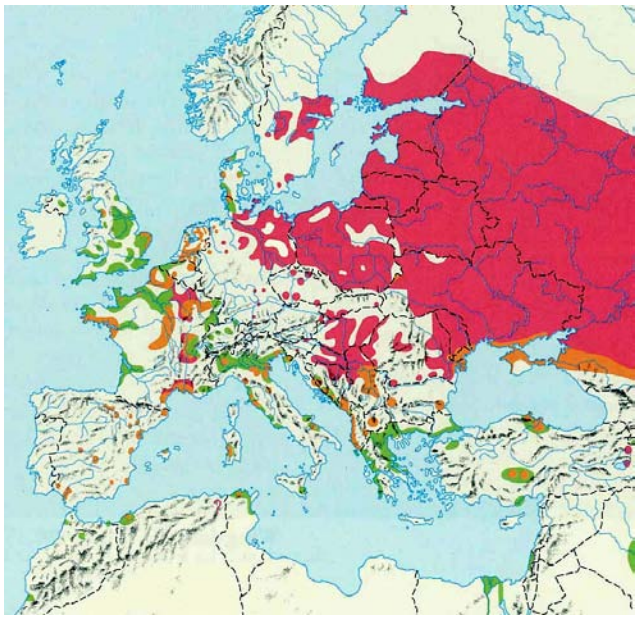

Le Butor étoilé est une espèce typiquement européenne se distribuant de l'Espagne à la Russie. L'effectif européen est estimé entre 20 000 et 43 000 mâles chanteurs dont 10 000 à 30 000 pour la Russie.

En France, la population actuelle est estimée entre 300 et 400 mâles chanteurs répartis sur trois zones : le littoral méditerranéen, la Loire-atlantique et les départements du nord et du nord-est de la France.

Biologie et Ecologie

Habitats

Le Butor étoilé fréquente les grands marais d'eau douce pourvus d'une importante végétation (roselières essentiellement). Pour nicher, il doit disposer d'une roselière de plus de 20 ha d'un seul tenant. La présence de plans d'eau libre et de canaux multipliant les lisières favorise l'espèce notamment pour sa recherche de nourriture.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Butor étoilé est varié. Toutes les proies qu'il peut ingérer sont capturées. L'essentiel des proies est constitué de poissons (Anguille et Cyprinidés), d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères, des reptiles et de jeunes oiseaux.

Reproduction et activités

Le mâle a un comportement territorial dès février et jusqu'à l'envol des jeunes. L'activité de reproduction commence avec l'émission du chant du mâle qui permet de délimiter un territoire et d'attirer des femelles. Le Butor peut s'accoupler ainsi avec 1 à 5 femelles pendant la période de reproduction. Les femelles construisent le nid, couvent et élèvent les jeunes sans l'aide du mâle, ce dernier s'occupant de défendre son territoire.

Le nid est construit à avec des roseaux secs à 10 ou 15 cm de l'eau. Il est donc très sensible à tous augmentation de niveaux d'eau, même lent. Les jeunes sont au nombre de 3 à 7 et volent à l'âge de 7 à 8 semaines.

Migrations

Les Butors méditerranéens sont plus ou moins sédentaires et les populations locales sont renforcées en hiver par des oiseaux venus du nord est de l'Europe à partir d'octobre jusqu'à décembre en fonction des conditions climatiques.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « Vulnérable ». La population européenne aurait subi un déclin de 20% entre 1970 et 1990.

En France, l'espèce est considérée comme « Vulnérable » également. La population française était estimée à 500 couples en 1968. Entre 1968 et 1983 la population a subi un fort déclin d'environ 40% avec 320 couples estimés.

En Languedoc-Roussillon, hors Petite Camargue, la population nicheuse est limitée aux quelques roselières présentes dans les différentes lagunes. Le déclin de la population du Languedoc-Roussillon est très importante suite à la dégradation de la roselière de l'étang de Vendres, bastion de l'espèce dans la région. Sur 25 mâles chanteurs recensés à la fin des années 80, il ne reste que 3 à 4 mâles en 2002 !

Ce constat accablant en fait une des espèces les plus menacées de France.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le Butor étoilé niche dans les roselières du Cagarell, et dans celles du Sud-Est de l'étang. Les habitats sont en bon état de conservation.

Menaces

La dégradation des milieux de reproduction est l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Sur l'étang de Vendres, la disparition de la roselière suite à une mauvaise gestion hydraulique (apport d'eau salée notamment) est sans aucun doute la cause principale de la réduction des effectifs.

Plus généralement, le Butor, étant un oiseau quasiment sédentaire, subit tous les dérangements qui peuvent affecter les marais. Ayant besoin d'une grande tranquillité, il s'accommode mal de la présence humaine, notamment des longues périodes de chasse (qui au delà du dérangement peuvent en tuer quelques uns).

Enfin, il semble que les conditions météorologiques jouent un rôle important dans le déclin des effectifs. Les vagues de froid de forte ampleur peuvent tuer de nombreux individus comme ce fut certainement le cas en 1955-1956, 1962-1963, 1978-1979, 1984-1985. Après ces vagues de froid, les effectifs initiaux se remettent en place après une période de 3 à 7 ans si l'habitat n'est pas dégradé entre temps.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations nicheuses de Butor étoilé dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières. Ceci passe par l'acquisition et la gestion de ces zones sur différentes orientations (hydraulique, période de chasse, fréquentation et pénétration dans les marais).

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Butor étoilé auront des effets positifs sur les autres populations d'oiseaux paludicoles : Busard des roseaux, Lusciniole à moustaches, Blongios nain, Héron pourpré,…).

Le Busard des roseaux
Circus aeruginosus

Code Natura 2000 : A 081

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Falconiformes
- Famille : Accipitridés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne avec de longues ailes tenues en « V » lorsqu'il plane. La majorité des oiseaux sont entièrement brun avec la calotte, la gorge et le bord antérieur de l'aile beige jaunâtre. Certains mâles acquierent un plumage gris sur la queue et une partie des ailes.

Répartition en France et en Europe

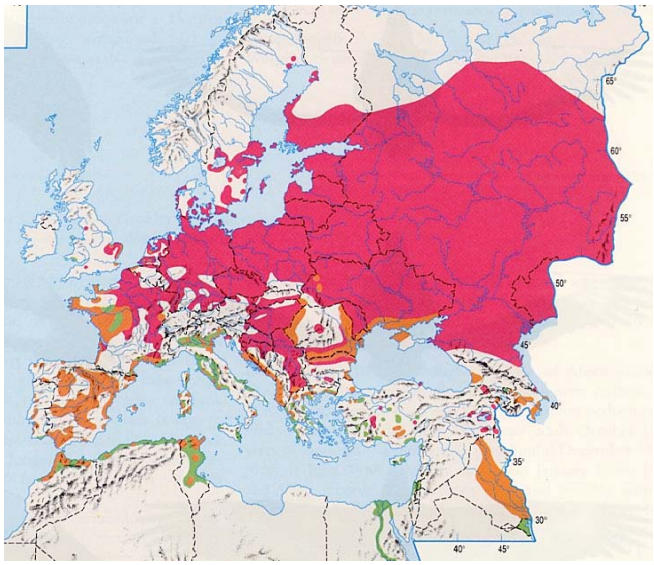

Le Busard des roseaux vit dans toute l'Europe. En France l'aire de reproduction est très morcelée car l'espèce évite les massifs montagneux. L'espèce est présente partout en plaine où l'on trouve des lacs et des marais.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Busard des roseaux fréquente tout particulièrement les marais et les lagunes saûmatres pourvus d'une végétation hélophile dense (phragmite, typhas, scirpes), mais son territoire déborde souvent sur les zones sèches environnantes.

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Busard des roseaux est assez éclectique. Il se nourrit d'amphibiens, reptiles, micro-mammifères et petits oiseaux mais il peut être également charognard ; en général en dehors de la période de reproduction.

Reproduction et activités

Les couples de Busard des roseaux peuvent s'installer de façon très lâche ou au contraire très rapprochée formant de petites colonies. Les mâles peuvent être polygames. Le nid du Busard des roseaux est installé majoritairement dans des roselières. Il est volumineux de façon à ce qu'il soit bien au-dessus du niveau de l'eau. Les œufs (entre 1 et 8), sont pondus entre la mi-mars et la fin juin avec un maximum à la mi-avril. Les jeunes volent après 45 à 50 jours et deviennent indépendant après 80 à 90 jours.

Migrations

La majorité des oiseaux reproducteurs français (sauf ceux du nord et l'est de la France) ne montre pas de tendance migratoire affirmée. Par contre les populations de l'Est de l'Europe migrent et passent par la France pour rejoindre leur zone d'hivernage en Espagne et en Afrique.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population européenne du Busard des roseaux est assez fluctuante mais montre une tendance à l'augmentation depuis les années 70. Sa distribution s'est également élargie. L'effectif français se situe entre 1000 et 5000 couples.

Le Languedoc-Roussillon abrite environ 120 couples. La population semble stable.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le Busard des roseaux niche dans les grandes roselières situées au nord du site (El Cagarell) et au sud à côté du Golfe de Saint-Cyprien. Les territoires de chasse sont vastes et englobent les roselières, les sansouires et par endroits les zones pastorales (prairies pâturées et cultures). L'ensemble du territoire est en bon état de conservation pour l'espèce.

Menaces

De façon générale, l'espèce est menacée par :

- la régression des zones humides.
- le dérangement du à l'ouverture précoce de la chasse alors que les jeunes ne sont pas émancipés.
- l'empoisonnement à la Bromadiolone utilisée pour limiter les populations de ragondins.
- le saturnisme dû aux plombs de chasse ingérés suite à la consommation de cadavres de canards tués à la chasse. Ainsi 14% des oiseaux capturés en Camargue avaient une concentration en plomb très élevée dans leurs tissus, indicatrice d'un empoisonnement.

A noter que ces menaces sont peu présentes sur l'étang de Canet à l'heure actuelle.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation de l'espèce sur le complexe lagunaire de Canet passe par le maintien de roselières en bon état ou l'espèce peut se reproduire en toute tranquillité.

Les mesures de gestion favorables au maintien du Busard des roseaux sont simples :

- mettre en place une gestion des marais qui permettent à la roselière de se maintenir sur des surfaces importantes.
- éviter les dérangements en période de nidification (canalisation de la fréquentation)

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures de gestion sont favorables à l'ensemble de l'avifaune paludicole (Talève sultane, Héron pourpré, Butor étoilé,…).

L'Alouette calandrelle
Calandrella brachydactyla

Code Natura 2000 : A 283

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Alaudidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Petite alouette de coloration variable, mais toujours pâle. Large sourcil pâle et trait sourcilier sombre en arrière de l'œil. Poitrine pâle faiblement striée sur les côtés avec au printemps, une petite tache sombre de chaque côté du cou. Le chant nuptial est émis par les mâles le plus souvent au cours d'un vol montant et descendant.

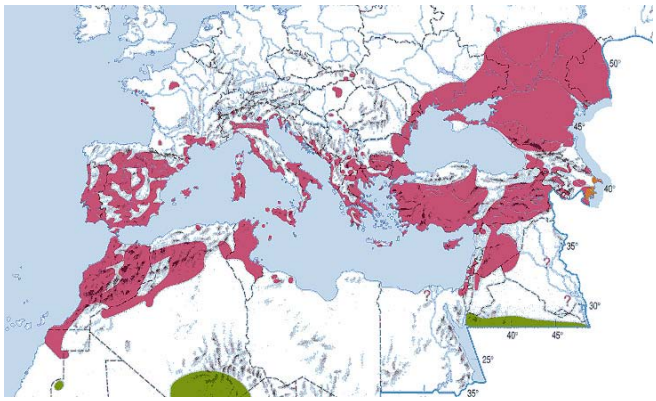

Répartition en France et en Europe

L'Alouette calandrelle est présente autour des bassins de la Méditerranée et de la mer Noire et jusqu'en Asie centrale. En Europe, elle occupe principalement le pourtour méditerranéen et les steppes d'Ukraine et de Russie méridionale, l'essentiel des effectifs étant concentré dans la péninsule ibérique.
En France, on la trouve essentiellement dans la zone méditerranéenne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

L'Alouette calandrelle est un oiseau des étendues ouvertes où la végétation au sol présente un faible taux de recouvrement, comme les dunes, les sansouïres mais aussi les vieux chantiers et les vignes.

Régime alimentaire

A la période de nidification, cet oiseau se nourrit principalement d'insectes capturés au sol ou sur les plantes basses, parfois même en volant sur place. En automne, les oiseaux complètent leur régime alimentaire avec des graines de graminées.

Reproduction et activité

Lors de la parade nuptiale le mâle chante en décrivant des cercles quelques mètres au-dessus du sol ou perché sur une pierre. Le nid est une simple cuvette dégagée dans le sol. La ponte de 3 à 5 œufs intervient entre la mi-mai et la mi-juillet. Les jeunes sont nourris principalement d'insectes. Par période de très forte chaleur, l'un des deux adultes couve les jeunes pendant que l'autre assure la totalité du nourissage. Des observations de jeunes encore dépendants des adultes au début du mois d'août, laissent penser qu'une deuxième ponte serait possible.

Migrations

La migration postnuptiale commence à la fin du mois d'août et se poursuit jusqu'à la fin octobre. L'Alouette calandrelle est entièrement migratrice et les mentions d'individus vus en hiver en France sont exceptionelles. L'hivernage a lieu en Afrique du nord et jusque dans le nord du Sahel.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est « en déclin » à l'échelon européen. Seules les populations russes seraient en progression.
En France, elle est classée parmi les espèces « à surveiller ».

La France n'accueillerait que moins de un pour mille des effectifs totaux européens, soit un total de 1000 à 5000 couples reproducteurs, essentiellement sur sa frange méditerranéenne. L'espèce niche également de façon éparse sur la côte atlantique (Morbihan, Vendée) ainsi qu'en région parisienne (Orléanais et Beauce).

En Languedoc-Roussillon, l'Alouette calandrelle est classée « à surveiller », bien qu'un déclin prononcé commence à se dessiner notamment dans l'Hérault où elle a pratiquement disparu des étangs littoraux.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Alouette calandrelle est présente dans les dunes, essentiellement entre la route et la mer. On estime à 26 le nombre de mâles chanteurs. Cet habitat est en mauvais état de conservation dû à la fréquentation très importante en période de nidification. En 2003, la reproduction a probalement échoué à 90%.

Menaces

Les menaces principales affectant l'espèce sont :
- la réduction de ses habitats de nidification par l'urbanisation croissante de la côte du Languedoc-Roussillon
- le dérangement en période de nidification par les vacanciers pour les couples nichant en bordure de mer (dunes, sansouïres)

Sur l'étang de Canet, c'est cette dernière menace qui est la plus importante.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation de l'Alouette calandrelle sur le littoral méditerranéen passe obligatoirement par la protection du milieu dunaire. L'étang de Canet en est l'exemple type. Les mesures à mettre en place sont :

- la canalisation du flux touristique sur la dune par pose de ganivelles laissant de larges secteurs non piétinés

- le déplacement du parcours de santé qui se situe au cœur de la zone de nidification

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures de gestion sont favorables à l'ensemble de l'avifaune nichant dans les dunes, comme le Cochevis huppé, également nicheur sur le site de l'étang de Canet.

L'Echasse blanche
Himantopus himantopus

Code Natura 2000 : A 131

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Recurvirostridés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller

Description de l'espèce

Grand limicole inconfondable. Tête, poitrine et ventre blancs. Dos et ailes noirs. Long bec noir et pattes rouges, proportionellement très longues par rapport au corps de l'animal. Les femelles diffèrent du mâle par le dos noir bronzé (paraissant brunâtre).

Répartition en France et en Europe

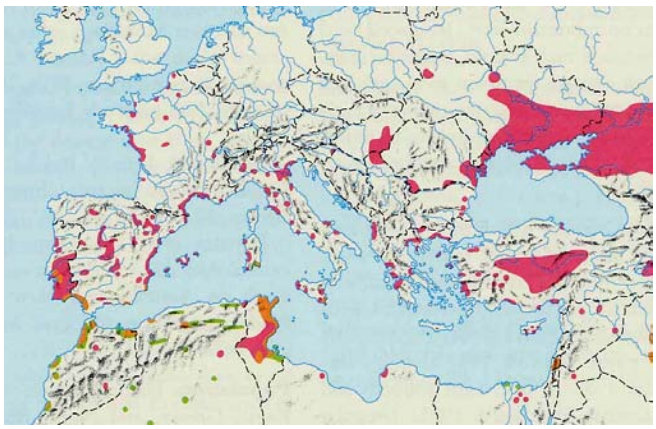

L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite. En Europe, l'espèce niche essentiellement autour de la méditerranée et de la mer Noire.
En France, l'espèce se trouve dans les marais côtiers de la Méditerranée et de l'Atlantique. Quelques colonies beaucoup plus faibles s'installent dans les grands marais à l'intérieur des terres (Dombes, Brenne).

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon
L'Echasse blanche niche préférentiellement dans les marais saumâtres (sansouire), mais aussi dans les marais d'eau douce. Les bassins de décantations sont également exploités. Quelques paramètres essentiels motivent l'installation: un niveau d'eau inférieur à 20 cm et s'asséchant progressivement, la présence d'ilots et une végétation basse et clairsemée (Joncs, Scirpes, salicornes).

Régime alimentaire
Comme tous les limicoles, l'Echasse blanche se nourrit dans les vasières de petits invertébrés, spécialement d'insectes aquatiques, de mollusques et de vers.

Reproduction et activités
Les sites de reproduction sont occupés dès la fin mars mais surtout à la mi-avril. Grégaire, l'Echasse blanche niche en colonies plus ou moins importantes et fragmentées. Les nids sont constuits au bord de l'eau, voire sur l'eau, avec des brindilles. Ils s'élèvent à quelques centimètres au dessus de l'eau. La ponte qui compte 4 œufs intervient vers la fin avril et peut s'étaler jusqu'en juillet en fonction de la variation des niveaux d'eau (assèchement ou inondation des zones de reproduction choisies au printemps) ou du succès des premières pontes (échec par piétinement, noyade,…). L'incubation dure de 22 à 25 jours. L'élevage jusqu'au premier vol dure 28 à 32 jours. Dès fin juin, les familles se regroupent avec des oiseaux non nicheurs sur des sites calmes offrant des ressources alimentaires importantes.

Migrations
L'Echasse blanche arrive en France à la mi-mars. Après la reproduction, les départs s'échelonnent du mois d'août jusqu'au mois d'octobre. Les oiseaux traversent l'Espagne, puis l'Afrique du Nord pour rejoindre leurs quatiers d'hiver situés en zone sahélienne (du Tchad à la Mauritanie)

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, on estime qu'il existe entre 21 000 et 35 000 couples reproducteurs. En France la population compte environ 1800 couples. Chez l'Echasse peu de tendances d'évolution des effectifs peuvent être donnée, car on observe d'importantes variations selon les années. Celles-ci sont dues aux conditions climatiques (précipitations) très changeantes sur les lieux de nidifications situés plus au sud, notamment en Espagne. Dans le cas de forte sécheresse en Espagne, le Languedoc-Roussillon peut accueillir jusqu'à près de 700- 900 couples d'Echasse blanche.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

L'Echasse blanche niche, de façon sporadique, dans les sansouires inondées. En 2003, l'espèce n'a pas nichée sur l'étang de Canet, alors qu'on y a déjà compté jusqu'à 140 couples reproducteurs. Ces fluctuations importantes sont classiques chez cette espèce et elles ne démontrent pas spécialement un déclin de l'espèce.

Menaces

La conservation de l'Echasse blanche en Méditerranée est liée essentiellement au maintien de ses sites de nidification. Quatres causes principales de menaces peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion hydraulique, soit par des événements pluvieux importants.
- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs, manadiers).
- La destruction des marais par développement de l'urbanisation sur le littoral.
- La dégradation des écosystèmes lagunaires par pollution, euthrophisation, salinisation trop importante.

Sur l'étang de Canet, un fort recul de la sansouire pourrait diminuer la surface de ses habitats de nidification.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de l'Echasse blanche passe par :

- La mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification afin d'éviter les secheresses trop brutales ou au contraire les inondations.
- La surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers.
- Une amélioriation de la qualité des eaux dans les marais.
- Le clôturage des zones de nidification afin d'éviter le piétinement des colonies par le bétail.

L'ensemble de ces mesures est adaptable à l'étang de Canet

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Ces mesures seront favorables à l'ensemble de l'avifaune nidificatrice des sansouires : Avocette élégante, Chevalier gambette…

Le Flamant rose
Phoenicopterus ruber

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Phoenicoptériformes
- Famille : Phoenicoptéridés

Code Natura 2000 : A 035

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Cette espèce que tout le monde connaît, est immédiatemment reconnaissable à sa taille, des pattes et un cou très long et un bec arqué vers le bas caractéristique. Les plumes du corps sont roses clairs, tandis que les ailes sont noires pour les rémiges et rouges pour les couvertures.
Les juvéniles ont un cou et un bec plus court que les adultes et sont d'une couleur brun sombre.
Les appels sont de courtes notes nasales doubles, les grandes troupes produisant un concert de sons rappelant celui d'une troupe d'oies.

Répartition en France et en Europe

Le Flamant rose est largement distribué du sud de l'Europe au sud-ouest de l'Asie ainsi qu'au, ainsi qu'en Afrique et en Amérique centrale.
En Europe, l'espèce se cantonne au pourtour méditerranéen où il niche en grand nombre en Camargue, en Andalousie (une année sur deux en moyenne à la Laguna de Fuente de Piedra) et en Turquie. Quelques autres sites de nidification, plus marginaux sont situés en Grèce, en Italie et dans le delta de l'Ebre en Espagne.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

C'est une espèce qui fréquente principalement les lagunes d'eau saumâtre ou salée, et les salines. Cependant des incursions sont effectuées dans les marais d'eau douce et même dans les rizières où ils peuvent occasionner des dégâts au printemps (Camargue essentiellement).

Régime alimentaire

La nourriture se compose de micro-invertébrés et de micro-organismes, que les flamants capturent en filtrant l'eau à travers leur bec si particulier. L'eau d'abord aspiré est ensuite expulsée sous l'action de la langue au travers des lamelles garnissant les bords du bec et qui retiennent les proies.

Reproduction et activités

Ce sont des oisaux très grégaires se reproduisant en colonies pouvant compter plusieurs milliers d'individus. Les couples sont monogames.
En méditerranée, L'unique œuf de la couvée est pondu vers la mi-avril dans un nid qui est une sorte d'îlots argileux en forme de cuvette. Il éclos au bout d'une période d'incubation de 30 jours. Le jeune est élevé par les deux parent jusqu'à son émancipation 70 jours plus tard.
L'une des originalités de ces colonies est que les jeunes forment de grands rassemblement qu'on appelle des crêches, où ils attendent le retour des adultes partis en quête de nourriture.

Migrations

Les Flamants roses sont des migrateurs partiels car certains individus sont sédentaires alors que d'autres migrent jusqu'en Afrique de l'ouest. D'importants déplacements peuvent aussi être dûs aux changements de conditions de leurs habitats. Par exemple, Quand les pluies sont abondantes en Espagne, de nombreux oiseaux ne remontent pas jusqu'en France au printemps suivant.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, et en France aussi d'ailleurs, l'espèce est considérée comme « localisé ».
Les effectifs nicheurs européens sont estimés entre 28 000 et 53 000 couples.
En France, l'espèce est également un nicheur très localisé puisque la seule colonie de reproduction est située sur l'étang du Fangassier en Camargue dans le département des Bouches du Rhône. Celle-ci compte plus de 10 000 couples dans ses rangs et est en constante augmentation depuis les années 1970 (+ 50% en 30 ans).
Le Languedoc-Roussillon avec ses nombreuses zones humides côtières, représente une aire de stationnement et de passage capitale pour l'espèce.
L'étang de Canet peut en accueillir jusq'à 6000 en automne.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Sur le site de l'étang de Canet, les flamants fréquentent tout l'année le milieu lagunaire où ils viennent se nourrir en nombre.

Menaces

Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont les suivantes :

- la destruction des zones humides côtières. Ce sont des milieux peu profonds et donc facilement menacés par la pollution, le comblement et le drainage. La régression des salines lui est également préjudiciable.
- Le développement des activités touristiques balnéaires et notamment nautiques sur et autour des étangs ne font pas bon menage avec les exigences des oiseaux aquatiques, même si les oiseaux font preuve d'une relative tolérance vis à vis de la présence humaine.
- Des collisions avec des lignes électriques dangeureuses ont été notées, surtout dans les zones de transit important.

Sur l'étang de Canet, les oiseaux bénéficient d'une relative tranquilité notamment sur la partie est de l'étang, mais à terme le comblement de ce dernier menace leurs zones d'alimentations.

Mesures de gestion conservatoire

Le maintien des effectifs de Flamants, tels que nous les connaissons aujourd'hui, passe d'une part par la conservation du réseau actuel des zones humides dans toute la région méditerranéenne, y compris celle des salines industrielles ; d'autre part, par une pousuite de la gestion des sites de nidification qui sont peu nombreux en Méditerrannée.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Les mesures de conservation prises pour les Flamants, auront des conséquences bénéfiques pour tout les oiseaux se nourissant sur les lagunes comme les limicoles (chevaliers, courlis,…).

Le Héron pourpré
Ardea purpurea

Code Natura 2000 : A 029

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Ciconiiformes
- Famille : Ardéidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce En Déclin

Description de l'espèce

Un peu plus petit et plus sombre que le Héron cendré. Silhouette élancée avec la tête et le cou fins, le bec étant dans le prolongement du front sans former d'angles. Tête et cou roux avec une bande noire descendant sur la poitrine. Dos gris anthracite avec des nuances pourpre ou acajou. Les immatures sont entièrement chamois à brun pourpré.

Répartition en France et en Europe

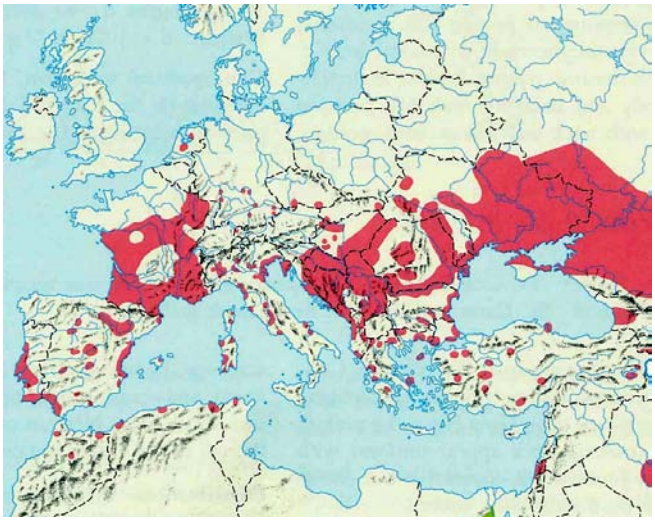

Le Héron pourpré est répandu dans les régions tempérées d'Europe et d'Afrique du Nord. A l'Est, on le trouve jusqu'en Russie et en Iran. La population européenne est estimée entre 50 000 et 103 000 couples, Russie et Turquie comprises. Sans compter les populations de ces deux derniers pays, la population est estimée seulement à 8000 couples. Les effectifs les plus importants sont dénombrés en France, en Espagne, en Roumanie et en Ukraine (plus de 1000 couples dans chaque pays). En France, la population est estimée actuellement à environ 2000 couples et se répartie essentiellement dans toute la moitié Sud de la France (Sud de la Loire). Ce sont essentiellement les grandes régions d'étangs qui abritent l'espèce : Camargue, littoral languedocien, Brenne, Dombes, littoral atlantique).

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Héron pourpré est étroitement lié aux marais d'eau douce et aux lagunes pourvus d'une végétation aquatique abondante et dense (roselières essentiellement). En zone méditerranéenne, l'espèce exige pour sa nidification une surface conséquente de marais (au minimum 8 km²).

Régime alimentaire

Le régime alimentaire du Héron pourpré est assez varié. L'essentiel des proies est constitué de poissons, d'insectes aquatiques et d'amphibiens. Parfois, il capture des micromammifères et des reptiles. En Lanquedoc-Roussillon, l'espèce se nourrit assez souvent d'écrevisses américaines, une espèce introduite très abondantes dans les marais littoraux.

Reproduction et activités

Le Héron pourpré niche en colonie au sein même des roselières. Les nids sont construits sur les roseaux secs de l'année précédente, en général sur les mêmes sites d'une année sur l'autre. L'importance des colonies et la densité des nids dépendent de la structure de la végétation et de la taille des roselières. Pour la reproduction, des roselières de plus de 30 ha sont nécessaires. Les nids sont construits à quelques dizaines de centimètres du niveau de l'eau en avril. Les œufs sont déposés dès fin avril et surtout de mai à début juin. L'envol des jeunes (jusqu'à 4 quand la reproduction est très bonne) intervient entre 45 et 50 jours. Les zones de nourrissage des adultes peuvent se situer à plusieurs kilomètres de la colonie.

Migrations

Le Héron pourpré est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin mars, mais l'essentiel des effectifs arrive en avril. La reproduction en Méditerranée s'achève en août, date à laquelle les jeunes se dispersent. La migration automnale débute en septembre pour rejoindre les quartiers d'hiver situés au sud du Sahara et en Afrique de l'Ouest.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « vulnérable ».

En France, l'espèce est considérée comme « en déclin ». La population française était estimée à 2740 couples en 1983. Elle est estimée à moins de 2000 couples en 1994.

En Languedoc-Roussillon, hors Petite Camargue, la population nicheuse est quasiment limitée à la Basse Plaine de l'Aude. Le déclin de la population du Languedoc-Roussillon est très importante suite à la dégradation de la roselière de l'étang de Vendres : sur 336 couples étaient recensés en 1992, 70 couples subsistent en 2003.

Sur l'étang de Canet, l'effectif nicheur n'est pas connu avec précision. Mais il est estimé à environ 20 couples.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Le Héron pourpré niche au sein de la grande roselière de El Cagarell, au nord de l'étang de Canet. Cette roselière est actuellement en bon état de conservation.

Les secteurs d'alimentation sont vastes et constitués de l'ensemble des roselières, des canaux et des sansoïres inondés de l'étang de Canet, mais aussi probablement des zones humides de Montescot et du Mas Larrieu.

Menaces

La dégradation et la réduction des milieux de reproduction sont l'une des causes majeures de régression de l'espèce en France. Sur l'étang de Canet, la roselière d'El Cagarell est menacée à long terme par la reprise de la sagne et l'abandon du système de gestion hydraulique.

Outre la destruction de son milieu, le Héron pourpré semble subir les sécheresses qui sévissent sur ses quartiers d'hiver africains. De récentes études ont montré un lien relativement fort entre les années de sécheresse en Afrique et les effectifs nicheurs recensés les années suivantes en Europe. Toutefois, selon les auteurs de l'étude les variations des indices mesurables (pluviométrie en particulier) n'expliquent que 10 à 20 % de la variation annuelle des nicheurs.

Mesures de gestion conservatoire

La conservation des populations nicheuses de Héron pourpré dépend du maintien de grandes étendues de marais d'eau douce et de roselières très productives. La gestion hydraulique du site de nidification est donc l'aspect le plus important. Le sagnage, peu compatible avec la présence du Héron pourpré puisque celui-ci niche sur les roseaux secs de l'année précédente (ceux la même utilisés pour la sagne), doit être proscrit, du moins sur la totalité de la roselière.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Héron pourpré auront des effets positifs sur les autres populations d'oiseaux paludicoles présents sur le site : Busard des roseaux, Lusciniole à moustaches, Blongios nain, Butor étoilé…

La Lusciniole à moustaches
Acrocephalus melanopogon

Code Natura 2000 : A 293

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Passériformes
- Famille : Sylvidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe III
- Convention de Bonn : -
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

Petit passereau vivant dans les roseaux. Couleur générale brun chaud. Tête fortement marquée par un sourcil blanc, calotte et joues brunes foncées, gorge blanche. Le chant ressemble à celui d'une rousserolle avec parfois des notes flutées.

Répartition en France et en Europe

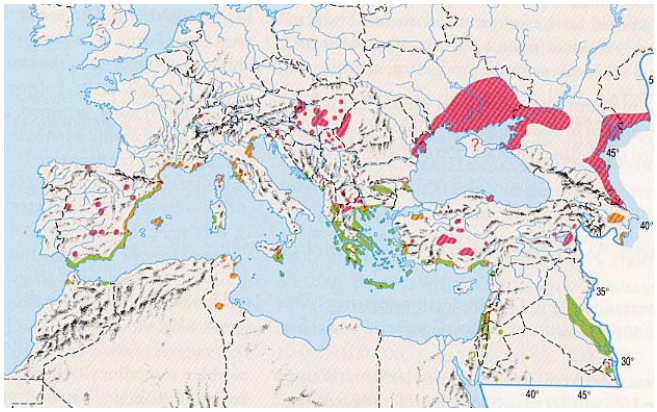

La Lusciniole est répartie sporadiquement le long du bassin méditerranéen de l'Espagne à la Turquie.

En France elle n'est présente que dans les roselières des grands étangs du littoral méditerranéen de la camargue aux Pyrénées-Orientales. Quelques couples se reproduisent également en Provence.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Lusciniole à moustaches fréquente les bordures et les zones clairsemées des roselières (phragmitaies, scirpaies, typhaies). La présence d'arbustes en lisière des roselières lui est favorable car elle s'en sert régulièrement comme poste de chant.

Régime alimentaire

La Lusciniole se nourrit de toutes sortes d'invertébrés vivant à la surface de l'eau ou à la base des plantes aquatiques .

Reproduction et activités

La Lusciniole commence à chanter en hiver (de novembre à mars). C'est a cette époque qu'elle est la plus facile à repérer puisque les rousserolles qui ont un chant proche sont absentes. Les premiers nids sont construits fin mars et les pontes (4 à 5 œufs) interviennent début avril. L'incubation dure 14 jours et l'élevage des jeunes 12 jours. Une seconde ponte est régulière, une troisième probable. La densité de l'espèce est faible : en moyenne 1 couple pour 2 ou 3 hectares

Migrations

La Lusciniole est présente toute l'année en France, mais les oiseaux doivent probablement se déplacer en partie vers l'Espagne en hiver.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Il est difficile de se faire une idée précise de l'évolution des effectifs en Europe, puisque les plus grosses populations sont très mal connues.

En France, l'effectif est estimée à 1000 couples et semble stable sur les stations où les habitats sont préservés. Un recul des effectifs a très certainement eu lieu dans les années 1950-1970, période au cours de laquelle plus de 20 000 hectares de marais ont été asséchés dans le département du Gard. Les traitements anti-moustiques à grande échelle, semblent aussi affecter d'une manière négative le nombre de couples reproducteurs.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Toutes les roselières de l'étang constituent un habitat idéal pour cet oiseau, qui exploite aussi bien les grandes surfaces couvertes de roseau (El Cagarell par exemple) que les bandes étroites qui bordent les cours d'eau (Agouille de la mar, Fosseille).

Menaces

Les menaces principales pesant sur cette espèce sont :

- La disparition des roselières par salinisation

- La démoustication de tous les marais, réduisant considérablement le nombre de proies disponibles pour cette espèce insectivore.

- L'assèchement prématuré des roselières au cours du printemps

Mesures de gestion conservatoire

Les mesures de gestion favorables à cette espèce sont les suivantes :

- une démoustication raisonnée avec des produits sélectifs

- Eviter le curage et le brulis des canaux envahis de roseaux où l'espèce aime s'établir

- Maintenir les roselières en eau pendant la période de reproduction (mars à juillet)

- Eviter de sagner l'ensemble de la roselière en gardant des zones refuges.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée est favorable à l'ensemble des passereaux paludicoles, et, dans une moindre mesure, aux espèces de plus grande taille se reproduisant dans les roselières (busard des roseaux, butor…)

La Talève sultane
Porphyrio porphyrio

Code Natura 2000 : A 124

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Gruiformes
- Famille : Rallidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I, II et III
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II et III
- Convention de Bonn : Annexe I et II
- Liste rouge nationale : Non évalué

Description de l'espèce

Grand Rallidé de la taille d'une poule, bleu métallique avec un bec et des pattes rouge vif. Relève nerveusement la queue en se déplaçant, exhibant ainsi ses plumes sous-caudales blanches. Il en existe de nombreuses sous-espèces à travers le monde. Cris nombreux et variés ressemblant à ceux de la très commune Poule d'eau mais en plus grave.

Répartition en France et en Europe

La Talève sultane est une espèce largement distribuée dans tout le Paléarctique, l'Asie et l'Océanie jusqu'en Nouvelle-Zélande. En Europe, elle est répartie autour du bassin méditerranéen mais c'est en Espagne qu'elle est la plus répandue

Occasionnelle en France, l'espèce a colonisé les Pyrénées-Orientales à partir de 1996 où 3 couples ont niché à l'étang de Canet. Aujourd'hui, sa nidification est connue dans les Pyrénées-Orientales et dans l'Aude

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Ce Rallidé fréquente les zones humides et les cours d'eau lents, riches d'une abondante végétation palustre (Typhaies, roselières, scirpaies) et avec des espaces d'eau libre.

Régime alimentaire

Ces oiseaux sont principalement végétariens se nourrissant de joncs, roseaux et autres scirpes. Mais ils peuvent s'alimenter, à l'occasion, de petits invertébrés qu'ils trouvent en fouillant dans les sédiments.

Reproduction et activités

En Espagne, les œufs sont déposés en janvier-février et la période d'élevage des jeunes se situe principalement vers la fin du mois de mars. Le nid est un îlot confectionés avec des débris végétaux et situés dans la végétation palustre.

On connaît peu de chose sur sa vie sociale et ses parades nuptiales, cependant c'est une espèce qui peut montrer des comportements très grégaires pour un Rallidé. Dans le Paléarctique, elle forme des couples monogames et les jeunes sont élevés par les deux parents.

Migrations

Ce sont des oiseaux sédentaires et les seuls déplacements significatifs sont les dispersions des jeunes individus à l'automne.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est considérée comme « rare » en Europe.

En France, son niveau de vulnérabilité n'a pas été évalué.

La population européenne est d'environ 3500 à 5000 couples, dont l'essentiel se situe en Espagne (3000 couples environ). Les effectifs des populations de ce pays sont d'ailleurs en nette augmentation depuis les années 80.

En France l'espèce est d'apparition récente car les premiers immatures ont été observés à l'étang de Canet en 1995. La reproduction d'au moins 3 couples y est confirmée en 1996. Aujourd'hui la population nicheuse de l'étang de Canet est vraisemblablement de 20 couples. Un nombre d'observations croissantes dans d'autres zones humides côtières du sud de la France, notamment en Camargue, pourrait laisser présager son installation future dans ces zones favorables.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

La Poule sultane habite les étangs d'eau douce situés au sein du Golfe de Saint-Cyprien et les roselières situées au nord de celui-ci. C'est au sein de ces milieux riches d'une dense végétation palustre que l'espèce trouve de quoi manger et un abri pour nidifier. Ils constituent un habitat en bon état de conservation pour l'espèce.

Menaces

Deux causes principales de menaces, correspondant à celles responsables de l'ancienne régression des populations espagnoles, peuvent être évoqués :

- l'altération des zones humides.
- la chasse. En effet, un tiers des données du Sud de la France provient d'oiseaux tués à la chasse.

Sur l'étang de Canet, la population est en expansion et ne semble pas menacée à l'heure actuelle. Néanmoins, une diminution des roselières pourrait freiner considérablement le dévellopement de cette population.

Mesures de gestion conservatoire

En France, de nombreux sites potentiels de nidification pourraient accueillir de nouveaux couples reproducteurs. La conservation de ces zones humides est donc essentielle à l'installation de l'espèce. A Canet, la conservation de l'espèce passe par la conservation des étangs du Golfe de Saint-Cyprien et des grandes roselières. Ceci passe par une gestion hydraulique adaptée de l'étang.
Il est également nécessaire d'aatribuer à cette espèce le statut d'espèce protégée.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

Cette gestion est favorable à tous les oiseaux habitant les ceintures de végétation dense entourant les étangs : passereaux paludicoles, Blongios…

Le Rollier d'Europe
Coracias garrulus

Code Natura 2000 : A 231

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Coraciiformes
- Famille : Coraciidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

L'espèce est très facile à identifier. Il s'agit d'un oiseau de la taille d'une palombe (Columba palumbus) avec la tête et le dessous du corps entièrement bleu turquoise. Le dos et le manteau sont roux cannelle. Son vol évoque celui d'un corvidé en plus léger, mais c'est la coloration des ailes qui permet tout de suite de l'identifier : le dessus et le dessous sont colorés d'une nette zone centrale bleu turquoise contrastant avec le large bord postérieur noirâtre et les petites couvertures bleu violacées.

Répartition en France et en Europe

Le Rollier d'Europe est une espèce qui se reproduit des pays du Maghreb aux Pays Baltes. Deux populations distinctes concentrent l'essentiel des effectifs européens, estimés entre 16000 et 23000 couples sans tenir compte des populations russes et turques, très mal connues (Hagemeijer et Blair, 1997).
A l'ouest de l'Europe, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes et la population compterait environ 8 000 couples. A l'est, sa répartition est beaucoup plus continentale allant des Balkans à la Mer Baltique, où il trouve des milieux également chauds et secs typiques du climat continental.
En France, l'espèce est quasiment limitée aux régions Provence-Alpes-Côtes-d'Azur et Languedoc-Roussillon.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

Le Rollier est une espèce méridionale, vivant dans les milieux semi-ouverts aux étés secs et chauds. L'espèce est cavernicole. Son habitat doit donc comprendre à la fois des cavités qu'il trouve dans les vieux arbres creux, les carrières de sables et les vieux murs, et des zones dégagées pour chasser les insectes comme les friches viticoles, les prairies pâturées ou de fauches, les bordures enherbées des parcelles agricoles, les zones de garrigues dégradées.

Régime alimentaire

C'est une espèce macro-insectivore. Les captures les plus prisées sont les Orthoptères, en particulier le Dectique à front blanc (*Decticus albifrons)*, les cigales, mais aussi les Coléoptères comme le Lucane ou Cerf-volant (*Lucanus cervus)*, ou le Capricorne (*Cerambyx cerdo).* Il se nourrit également régulièrement de petits vertébrés, en particulier de lézards et parfois de serpents.

Reproduction et activités

La reproduction du Rollier d'Europe débute par les parades acrobatiques du mâle, visible en mai surtout. Le site de nidification est une cavité, qu'il trouve souvent dans des arbres creux comme les platanes, les vieux peupliers ou les vieux murs. La femelle y pond 4 ou 5 œufs à la fin du mois de mai ou à la début juin et les deux parents assurent l'incubation qui dure environ 18 jours. Les jeunes restent au nid 4 semaines. Leur émancipation a lieu au plus tôt à la fin juillet mais la plupart des reproductions se terminent en août. Le Rollier n'assure donc qu'une ponte par an. Pendant la période d'élevage, les parents passent leur journée à chasser à l'affût pour approvisionner leur nichée, posés sur des fils téléphoniques, des piquets en bois ou des branches mortes en lisière de bois

Migrations

Le Rollier d'Europe est un migrateur transsaharien. Il arrive en France aux alentours de la fin avril et du début du mois de mai. L'essentiel des départs vers l'Afrique se déroule au mois de septembre et les derniers oiseaux sont signalés à la mi-octobre.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Au niveau européen, l'espèce est considérée comme « en déclin ».
En France, l'espèce est considérée comme « rare ».
En Languedoc-Roussillon, l'effectif nicheur représente plus de 25 % de l'effectif français d'où la forte responsabilité de la région en terme de conservation de l'espèce.
La population nationale est estimée à 450-500 couples en 1995. Ces chiffres sont très probablement sous-estimés puisque la population héraultaise actuelle se situe entre 200 et 300 couples. Dans les Pyrénnées-Orientales, l'essentiel des couples nicheurs se trouve sur le site Natura 2000 « complexe lagunaire de Canet ».

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

A Canet, on trouve le Rollier dans les prairies et les fourrés de tamaris situés à l'ouest de l'étang. Quelques vieux arbres offrent des sites de nidification idéaux pour l'espèce, mais il ya une réelle pénurie de site de nidification au sein du site natura 2000 (arrachage des vieux arbres de la ripisylve du Réart, rénovation des bâtiments) La population relictuelle de ces dernières années a pu être renforcé grâce à la pose de nichoirs sur les lignes électriques moyenne tension.
A l'heure actuelle, les habitats de chasse du Rollier sur l'étang de Canet sont en bon état de conservation et fournissent une entomofaune riche et diversifiée pour l'élevage des jeunes.

Menaces

Les menaces potentielles pour cette espèce sont en premier lieu la destruction de ses habitats de nidification : coupe des vieux arbres, arrachage des haies arborées, renovation des vieux bâtiments.
Ensuite viennent inévitablement les modifications du paysage agricole. Certaines zones, autrefois très favorables pour la reproduction du Rollier constituées de prairies de fauches, de haies, de parcours à moutons, ont été transformées en zones d'arboriculture dense, de maraîchages et autres cultures industrielles érodant petits à petits les habitats de l'espèce.
Les menaces sur l'étang de Canet sont représentées par :

- un risque de salinisation des prairies (disparition entomofaune),
- l'abandon du pâturage extensif actuellement présent
- la disparition totale de site de nidification naturelle

Mesures de gestion conservatoire

La pose de nichoirs en remplacement des sites de nidification naturels réalisée en 1997 par le GOR doit être poursuivi (entretien des nichoirs,…). Des plantations d'arbres de haute tige (Peuplier blanc, Platane) doivent être envisagées pour recréer dans les années à venir des sites de nidification naturels. L'entretien des prairies par la fauche et le pâturage doit être maintenu.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

L'ensemble des mesures prises pour le Rollier aura des effets sur les autres populations de macro-isectivores que sont par exemple le Busard cendré, la Chouette chevêche ou les oiseaux de plaine comme l'Outarde canepetière.

La Sterne caugek
Sterna sandvicensis

Code Natura 2000 : A 191

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Localisée

Description de l'espèce

Grande sterne fine aux ailes étroites. Très pâle, apparaît presque blanche sauf la calotte qui est noire et le bec noir à extrémité jaune. En plumage d'hiver, le front devient blanc.

Répartition en France et en Europe

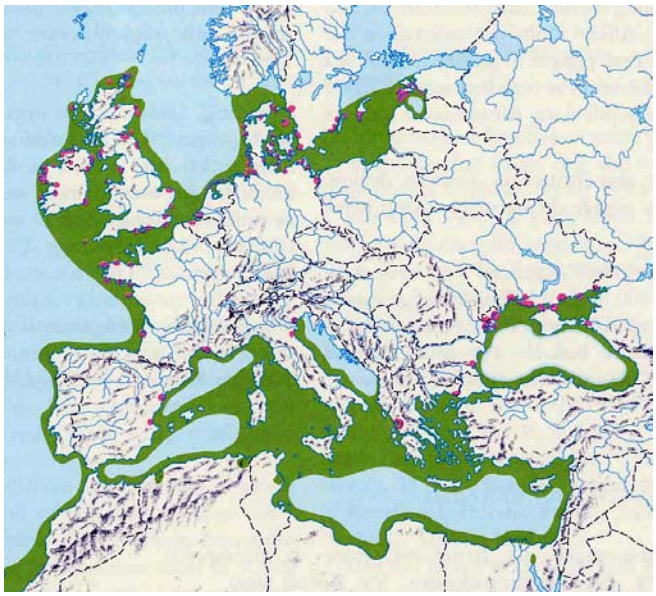

La Sterne caugek est répandue dans le monde entier le long des côtes.
En Europe, on la trouve sur les rives de la mer Caspienne, la mer Noire, la mer Méditerranée, la côte Atlantique et la mer du Nord.
En France, l'espèce niche en Camargue et sur la côte atlantique (Banc d'Arguin et Bretagne), moins régulièrement en Languedoc-Roussillon. Elle hiverne sur toutes nos côtes.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Sterne caugek niche généralement en grandes colonies sur les îlots littoraux sableux ou recouverts d'une végétation rases ou clairsemées. Ces îlots se trouvent en général au sein des lagune naturelle ou sur des zones artificielles comme les salins. L'espèce forme le plus souvent des colonies mixtes avec d'autres espèces de Sternidés et de Laridés (Mouettes et Goélands).

Régime alimentaire

La Sterne caugek est exclusivement piscivore. Ses proies préférées sont les sardines (*Sardinia pilchardus*), les sprats (*Sprattus sprattus*), les anchois (*Engraulis encrasicholus*), les lançons (*Amnodytes sp*.), capturés en mer, parfois assez loin des colonies. La variation d'abondance de ces proies dans un rayon de 50 km autour de la colonie pourrait être la cause des variations d'effectifs de cette espèce.

Reproduction et activités

Les premiers oiseaux arrivent sur les colonies en mars, mais la mise en place de la colonie n'intervient que fin avril à début mai. Les pontes s'échelonnent tout le long du mois de mai, voire juin. La ponte comprend 1 à 2 œufs, rarement 3. L'éclosion a lieu au bout de 25 jours de couvaison et les jeunes s'envolent à l'âge de 28 à 32 jours. Le mâle et la femelle s'occupent ensemble de la couvaison et de l'élevage des jeunes.
Les oiseaux vont pêcher en mer ou sur les lagunes, parfois à plusieurs dizaines de kilomètres des colonies (maximum 50 km).

Migrations

Les migrations et les déplacements de la Sterne caugek sont assez complexes. En Languedoc-Roussillon, elle est visible toute l'année, mais la population hivernante n'est pas la même que la population reproductrice.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Les effectifs de la Sterne caugek ont été estimés plus ou moins récemment en Europe à environ 35 000 couples sur le littoral de la mer Caspienne, 40 000 couples sur la mer Noire et 45 000 couples pour la Méditerranée occidentale et la façade atlantique (Atlantique, Mer du Nord, Baltique).
Les effectifs de la façade atlantique se sont effondrés dans les années 60 suite à la pollution des eaux d'origines industrielles. A l'époque, toute la population nichait aux Pays-Bas et est passée de 40 000 couples dans les années 50 à 1000 couples en 1965.
Depuis la population s'est redistribuée sur l'ensemble des côtes et les effectifs sont revenus à des niveaux similaires à ceux des années 50.
La population française, avec près de 7000 couples en 1995, rassemble environ 16% de l'effectif européen. Sur la côte méditerranéenne, la première nidification de la Sterne caugek remonte à 1948. Les effectifs n'ont cessé d'augmenter pour osciller aujourd'hui entre 1000 et 1600 couples en Camargue. En Languedoc-Roussillon, l'espèce a niché en 1991 et en 1995 sur le Bassin de Thau. La nidification est très irrégulière.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

La sterne caugek est un oiseau de passage sur le site de l'étang de Canet – Saint-Nazaire. Elle exploite le milieu lagunaire en eau pour se nourrir. Les vasières asséchées lui servent de reposoir où elle peut être observée en compagnie d'autres espèces, comme la Mouette rieuse. Il est intéressant de rappeler ici que les zones de nidification les plus proches se situent en Camargue dans les Bouches du Rhône et dans le delta de l'Ebre en Espagne.

Menaces

La conservation de la Sterne caugek en Méditerranée est liée essentiellement au maintien de ses sites de nidification. Quatres causes principales de menaces peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs).
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées.
- La variation brutale des niveaux d'eau soit par mauvaise gestion, soit par des événements pluvieux importants.
- Le manque d'îlots de nidification conduisant les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.
Sur le site de l'étang de Canet, le dérangement des reposoirs situés sur le littotal (Grau) est la principale menace.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne caugek passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification.
- la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers.
- la régulation des colonies de Goélands leucophées.

A Canet, le maintien d'un système lagunaire en bon état de conservation pour l'espèce passe par une bonne gestion hydraulique du site permettant de limiter le comblement**.** L'accès au reposoir doit être empêché.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne caugek sera favorable à l'ensemble des espèces se nourissant sur la lagune : Sterne pierregarin, Sterne naine, Flamant rose,….

La Sterne naine
Sterna albifrons

Code Natura 2000 : A 195

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés

Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce Rare

Description de l'espèce

Toute petite sterne avec un vol rapide et saccadé. Bec jaune vif. Calotte noire avec un front blanc se prolongeant en pointe au dessus de l'œil. Corps paraissant entièrement blanc. Queue fourchue. Pattes oranges à rouges.

Répartition en France et en Europe

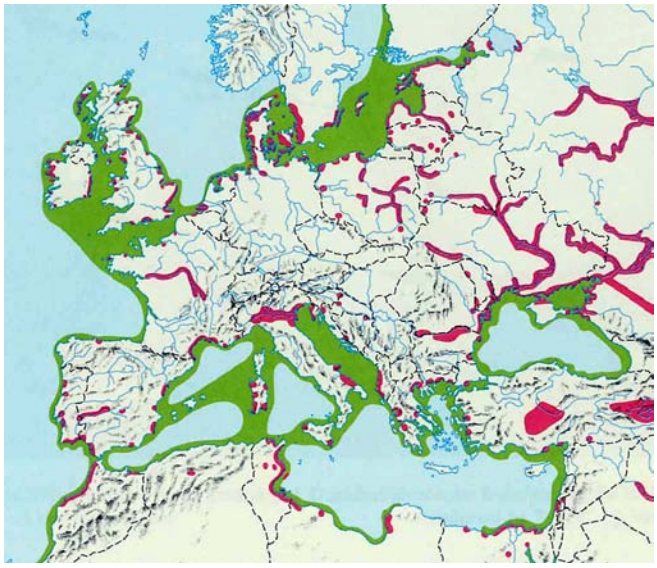

La Sterne naine se reproduit dans toute l'Europe le long des côtes et des rivières offrant des îlots sableux pendant la période d'étiage.

En France, sa distribution se limite au cours de la Loire (dernier fleuve sauvage de France) et au littoral méditerranéen.

Biologie et Ecologie

Habitats en Languedoc-Roussillon

La Sterne naine est exclusivement côtière. Elle utilise les lagunes et le front de mer pour pêcher. Les colonies sont installées dans différentes zones : digues sur des anciens salins, îlotss sableux, lido.

Régime alimentaire

La Sterne naine se nourrit de petits poissons (*Pomatochistus*, *atherina*,…) et d'invertébrés comme les crustacés ou des larves d'insectes.

Reproduction et activités

La Sterne naine est une espèce exigeante qui se reproduit en colonies (quelques couples à une centaine) dans les milieux sans végétation, proche de l'eau (ilôts, langue de sable, digues). Le nid est une simple cuvette de 10 cm de diamètre où sont pondus 2 à 3 œufs de fin mai à mi-juin. Les deux sexes participent à l'incubation et à l'élevage des jeunes pendant 3 semaines. Les poussins sont nidifuges et volent à partir de 20-22 jours.

Pour pêcher, la Sterne naine exploite les zones d'eau peu profondes. Elle repère ses proies par un bref vol sur place et plonge parfois dans quelques centimètres d'eau.

Migrations

La Sterne naine arrive sur ces sites de reproduction assez tardivement de mi-avril à mi-mai. Les départs de la colonie s'effectuent dès la fin de juillet et s'étalent jusqu'en septembre. Les oiseaux suivent le littoral espagnol puis marocain pour rejoindre leurs quatiers d'hiver situés du Sénégal au Cameroun.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'effectif européen de la Sterne naine est estimé entre 30 000 et 47 000 couples. Les effectifs les plus importants se trouvent en Italie (5000 à 6000 couples), en Grande Bretagne (2400 couples) et en Russie (5000 à 9000 couples). La population française est forte de 1000 à 1200 couples. Le Languedoc-Roussillon abrite une grande partie de la population française (400 - 580 couples). Les effectifs sont assez fluctuants selon les années mais sont globalement stables. Cependant la réussite de la reproduction est souvent très faible voire nulle laissant entrevoir un déclin important dans les prochaines années.

Caractéristique de l'habitat d'espèce sur le site (Etat de conservation)

Une colonie d'une trentaine de couples niche sur les amocèllements de sable qui ont comblé le Grau de l'étang de Canet. Le site en constant renouvellment est physiquement en très bon état de conservation.

Menaces

La conservation de la Sterne naine en Méditerranée est liée essentiellement à des problèmes touchant ses sites de nidification. Quatres types de menaces principales peuvent être évoquées et hiérarchisées par ordre d'importance :

- Le dérangement des colonies par différents utilisateurs des lagunes (vacanciers, pêcheurs), entraînant généralement une chute du succès reproducteur, voire une désertion des colonies.
- La variation brutale des niveaux d'eau, soit par mauvaise gestion, soit par des événements pluvieux importants. Ainsi le site de nidification actuel sur le complexe lagunaire de Canet pourrait être menacé par une mauvaise gestion du niveau d'eau du Grau.
- Le manque d'îlots de nidification suite à l'absence d'entretien des anciens salins ou la tenue hors d'eau des ilôts avec comme conséquence commune le développement de la végétation. Ce phénomène conduit les oiseaux à coloniser des sites peu propices et souvent dérangés. Le succès de reproduction dans ce cas est souvent nul.
- La compétition spatiale et la prédation importante par les Goélands leucophées.

Enfin, le piégeage en grand nombre des sternes sur les zones d'hivernage des côtes africaines pourrait avoir un impact sur la survie des oiseaux et par conséquent sur les populations reproductrices.

Mesures de gestion conservatoire

En Méditerranée, la gestion conservatoire de la Sterne naine passe par :

- la mise en place d'une gestion hydraulique adaptée sur les sites de nidification
- une remise en état (débroussaillage) des anciens sites de nidification
- la surveillance des sites de nidification pour éviter les dérangements occasionnés par les vacanciers (passage dans les colonies en moto, VTT, à pied,…) et les pêcheurs (pose de filets sur les ilôts). A Canet, la pose de barrières et de panneaux explicatifs semble fonctionner et limiter le dérangement.
- la régulation des colonies de Goélands leucophées

Sur le complexe lagunaire de Canet, la création artificiel d'un ilot sableux (radeau ou isolement d'une parcelle de sansouïre par creusement d'un fossé au niveau du Grau), pourrait être envisagé, afin de créer un site plus calme et donc plus propice à la nidification.

Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces

La gestion préconisée pour la Sterne naine sera favorable à l'ensemble des espèces lagunaires nichant sur des ilots : Sterne pierregarin, Sterne caugek, Avocette élégante, Gravelot à collier interrompu, Huitrier pie, échasse blanche.